

Du Sahara à l'Égypte: héritage culturel commun? Christian Dupuy

▶ To cite this version:

Christian Dupuy. Du Sahara à l'Égypte: héritage culturel commun?. SENOUY, 2008, 7, pp.37-42. halshs-00686273

HAL Id: halshs-00686273 https://shs.hal.science/halshs-00686273

Submitted on 9 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du Sahara à l'Égypte : Héritage culturel commun ?

Par Christian DUPUY, Archéologue africaniste, Conférencier en Universités Tous Âges Conférence du samedi 17 mai 2008. Salle des Archives Départementales. Grenoble

La linguistique et la préhistoire sont les deux disciplines susceptibles de nous renseigner sur la proximité culturelle des populations qui évoluaient en Afrique septentrionale avant que l'aridité croissante du Sahara n'entraîne leur dispersion à partir du IVe millénaire av. J.-C. Parmi les dizaines de langues parlées aujourd'hui dans le nord de l'Afrique, le berbère et, dans une moindre mesure, les langues tchadiques, sont celles qui se rapprochent le plus de l'égyptien ancien. Ces langues appartiennent au groupe « afrasien » (diminutif d'« afro-asiatique », lui même synonyme de « chamito-sémitique »), à la différence des autres langues qui, elles, s'intègrent dans les groupes « nilo-saharien » ou « niger-congo-kordofanien ». La proximité linguistique du berbère et de l'égyptien ancien constitue à ce jour un indice sérieux en faveur d'un héritage culturel commun entre l'Égypte et le Sahara. La glottochronologie situe leur genèse vers 6000 av. I.-C., en un lieu et selon des circonstances impossibles à établir sur des bases lexicales. Les données archéologiques confirment-elles cette hypothèse, voire mieux, la précisent-elles? Afin de répondre à cette question, notre enquête sera centrée sur l'époque d'émergence supposée du berbère et de l'égyptien ancien. Le IX^e millénaire av. J.-C. constituera la limite inférieure du cadre chronologique étudié, le IV^e millénaire av. J.-C. sa limite supérieure. Un changement majeur s'opère au cours de cette période dans le nord de l'Afrique : l'apparition de l'élevage et de l'agriculture dans le courant du VI^e millénaire av. J.-C., alors que les stratégies de subsistance étaient basées jusque-là sur la chasse, la collecte et, parfois, la pêche.

Les derniers chasseurs collecteurs

Vers la fin du IX^c millénaire av. J.-C., le Sahara central s'individualise de l'Égypte par l'apparition de récipients de terre cuite. Les poteries retrouvées dans le désert libyque s'avèrent plus récentes de trois millénaires. L'outillage de pierre associé aux premières céramiques du Sahara comprend des lames, des lamelles et des armatures géométriques de petite taille comparables à celles composant l'industrie lithique de la vallée du Nil. Où que l'on se situe, le matériel de broyage est omniprésent dans les gisements. Il consiste en des meules et leurs broyons qui étaient destinés à écraser diverses substances tels que les colorants, les bulbes de plantes mais aussi, et surtout, à moudre les grains spontanés issus des cueillettes. Ainsi préparée, la farine des céréales sauvages pouvait être consommée sous forme de bouillies après cuisson dans des poteries ou sous forme de galettes après cuisson sur des pierres ou dans un sol chauffés par des braises. Les données sur l'habitat sont quasi-inexistantes. Quelques structures en creux dans le sud du désert libyque évoquent des fonds de silos enterrés. Les pratiques funéraires restent largement méconnues. Aucune manifestation artistique ne peut être rattachée avec certitude à cette époque.

La documentation est par trop fragmentaire pour permettre la délimitation d'aires culturelles et, à fortiori, la localisation de celle susceptible d'avoir été occupée par les locuteurs de la langue afrasienne, mère du berbère et de l'égyptien ancien, pas plus d'ailleurs qu'elle ne permet de

cerner les zones où s'exprimaient les locuteurs des autres phylums linguistiques.

Les premières communautés agropastorales

Les modalités de passage à l'économie de production en Afrique septentrionale ne peuvent être encore saisies. Le problème pour l'Égypte réside dans le hiatus des connaissances concernant le VIIe millénaire av. J.-C. De fait, on ne sait par quel cheminement l'élevage et l'agriculture sont adoptés au cours du VI^e millénaire av. J.-C. Des chasseurs collecteurs autochtones se sont-ils convertis à ces nouvelles stratégies de subsistance, suivant en cela l'exemple de leurs voisins orientaux? Ou bien faut-il envisager que des éleveurs agriculteurs, issus du Croissant fertile, aient importé en terre africaine leurs semences (blé, orge, pois, lin), leurs animaux domestiques (taurins, chèvres, moutons, porcs, chiens) et introduit simultanément de nouveaux savoir-faire tels que le travail du sol à l'aide d'herminettes de pierre polie, les moissons à la faucille, la taille bifaciale de pointes de flèches à encoches latérales...? Ces deux situations ont pu coexister. A défaut de pouvoir se prononcer à partir des données des fouilles, précisons simplement que les premiers paysans d'Égypte sont des sédentaires qui s'abritent sous des huttes regroupées en villages à l'intérieur desquels sont aménagés des silos destinés au stockage des grains. Les tombes consistent en des fosses circulaires, elliptiques ou rectangulaires aux angles arrondis dans lesquelles les morts étaient inhumés allongés sur le côté en position contractée. Le mobilier d'accompagnement révèle ne pratique somptuaire. Ce n'est qu'à l'aube du IVe millénaire av. J.-C., avec le développement d'un artisanat spécialisé, que des offrandes de prestige commencent à être déposées en quantité importante en Haute Égypte dans quelques sépultures de personnages de rang social probablement élevé.

Les fouilles menées au Sahara n'ont livré

jusqu'à présent aucune graine de céréale domestique s'intégrant dans notre cadre chronologique d'étude. Par conséquent, la pratique de l'agriculture ne peut être affirmée à cette époque. En revanche, celle de l'élevage est attestée par les restes de taurins, de chèvres et de moutons retrouvés parmi des vestiges d'occupation humaine datés au C14 du VI^e millénaire av. J.-C. Les premiers animaux élevés ont probablement pour ancêtres les espèces introduites dans la vallée du Nil. Cependant, une autre possibilité de propagation existe. On sait en effet que le bassin occidental de la Méditerranée est gagné par l'économie de production dès le VI^e millénaire av. J.-C. La pratique de l'élevage au Sahara peut donc avoir été impulsée tant par le nord que par l'est. L'indigence des traces d'habitat suggère l'existence de constructions légères à base de végétaux et de peaux adaptées à des déplacements saisonniers rythmés par les pluies corrélativement, par les ressources en eau et en pâturages. La fin du IVe millénaire est marquée par la construction des premières tombes monumentales à base de pierres non équarries. A en juger par les rares sépultures fouillées, le mobilier funéraire, quand il existe, est rustique et les modes d'inhumations sont sans parenté évidente avec ceux pratiqués en Égypte à la même époque.

Les évolutions économiques et sociales qui ont marqué le Sahara et l'Égypte entre les VI° et IV° millénaires av. J.-C., apparaissent donc pour une large part indépendantes. Ce résultat pourrait étayer l'hypothèse d'une rupture déjà bien consommée entre le berbère et l'égyptien ancien à cette époque, à supposer que l'on puisse établir des correspondances univoques entre langues et modes de vie, ce qui reste à démontrer. Ajoutons que l'ouverture de l'Égypte aux pays du Proche-Orient et, d'un autre côté, celle du Maghreb aux pays de la Méditerranée occidentale ont pu favoriser, voire accélérer, la divergence entre le berbère et l'égyptien ancien.

Les rapports Sahara-Égypte, d'après quelques peintures rupestres du Gilf Kebîr

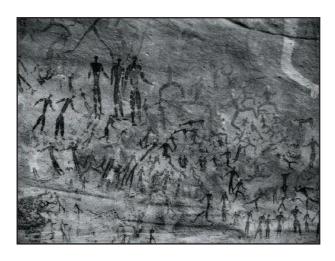


Fig 1: Grotte des bêtes. Photo Michaël Fonatine

La tradition d'art rupestre se développe au Sahara avec l'apparition de l'élevage. Toutes les tentatives de rapprochements menées entre les plus anciennes peintures et gravures sahariennes et des représentations et croyances de l'Égypte antique se sont avérées jusqu'ici décevantes, soit que ressemblances se justifient par le comportement particulier de l'animal figuré plutôt que par un fonds culturel commun (les représentations de moutons divinisés ont été prises comme exemple lors de la conférence), soit qu'elles relèvent de simples coïncidences eu égard au caractère dissemblable de leur contexte iconographique de réalisation et à l'importance des distances géographiques et chronologiques les séparant. Ainsi en va-t-il des personnages à tête de canidé, des génies figurés en posture de Bès, des hippopotames aux dents de carnivores à l'image de celles de la déesse Thouéris, des empreintes de mains et du Ka, des motifs circulaires et des disques solaire et lunaire égyptiens... Le débat vient d'être relancé par Jean-Loïc Le Quellec et Pauline et Philippe De Flers sur des bases nouvelles: ces auteurs ont tout dernièrement émis l'hypothèse selon laquelle le symbolisme funéraire égyptien des périodes dynastiques puiserait certains de ses fondements dans des croyances du Gilf Kebîr illustrées par des peintures rupestres datables des VI°-V° millénaires av. J.-C. Ce dossier d'actualité mérite une attention particulière.

Les œuvres en question se trouvent sous deux abris profonds aux parois couvertes de milliers de peintures et de quelques gravures (fig. 1). Les représentations stylisées d'humains et les empreintes de mains et de pieds sont prédominantes. À leurs côtés apparaissent des figures marginales de taurins et d'animaux sauvages (girafes, antilopes, gazelles, mouflons, autruches...), de quadrupèdes difficiles à identifier, de disques et d'ellipses.

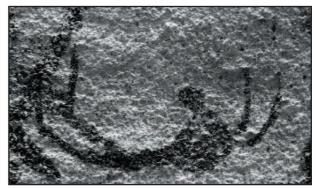


Fig 2 : Nageur de la grotte des bêtes. Photo Michaël Fontaine

L'interprétation des auteurs s'appuie sur près de quarante personnages dessinés la tête en bas et les jambes en l'air ou bien à plat ventre, identifiés respectivement à des plongeurs et à des nageurs (fig. 2) et, d'autre part, sur trente cinq bêtes au corps massif pourvues de deux ou trois pattes dont certaines évoquent des jambes humaines tendues ou à demi pliées (fig. 3 et 4).



Fig. 3 : Exemple d'une créature fantastique entourée de personnages, avec un nageur sur la croupe. Grotte des bêtes. Photo Michaël Fontaine

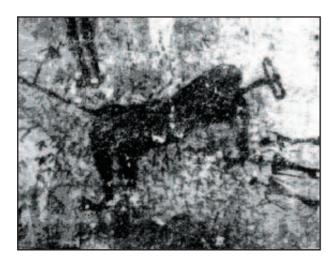


Fig. 4 : Un torse humain est implanté dans le sillon frontal de la bête. Grotte des bêtes. Le Quellec et de Flers 2005, fig 560

La partie avant de ces créatures est bilobée. Leur dos est ensellé. Une fine queue à toupet terminal se greffe sur leur arrière train. Tandis que certains nageurs et plongeurs évoluent à proximité de ces monstres ou se dirigent vers eux, d'autres en sont éloignés. À deux reprises, des torses humains apparaissent plantés dans l'échancrure située à la jonction des lobes frontaux (fig.4). Les auteurs y voient chaque fois un personnage en train d'être englouti dans la gueule d'un monstre. D'autres bêtes ont leur robe barrée de lignes ou couverte de quadrillages assimilés à des rets. Le rôle fonctionnel de ces décorations est loin d'être assuré. On observera d'abord que les pièges présumés ne débordent jamais du corps et des membres des sujets. Certains de leurs traits constitutifs barrent la fine queue de quelques créatures, laquelle queue est figurée dressée sur l'arrière train dans une position pour le moins étonnante si on la considère prise dans des filets (fig. 5). On notera, d'autre part, que les sujets sensés être capturés suivent les mêmes attitudes dynamiques que leurs congénères à robe unie, donc libres de leur mouvement, à rester dans la logique de lecture qui nous est proposée. Mais l'essentiel est ailleurs, en particulier, dans les textes des sarcophages du Moyen Empire et dans les textes funéraires du Nouvel Empire auxquels font référence les auteurs. Ces textes nous révèlent que les Égyptiens assimilaient leurs morts à des noyés au corps dérivant et flottant et que les grottes étaient considérées par eux comme des portes d'entrée vers un au-delà peuplé d'animaux composites avaleurs des âmes, parmi lesquels se trouve la déesse Amout dévoreuse des défunts en cas de jugement défavorable lors de la pesée du cœur devant le tribunal d'Osiris. Ces croyances rapportées par les scribes et quelquefois illustrées sur papyrus, conduisent J.-L. Le Quellec et P. et Ph. De Flers à identifier les créatures fantastiques du Gilf Kebîr à des génies avaleurs de morts et les nageurs et les plongeurs les entourant à des défunts. Cette interprétation les engage en retour à faire dériver les conceptions funéraires dans l'Égypte ancienne des mythes du Gilf Kebîr prisés à une époque où l'élevage des taurins était pratiqué et où l'humidité permettait la survie des animaux de la grande faune sauvage, soit à un moment ou à un autre, entre les VIe et Ve millénaires av. J.-C., d'après les données de la préhistoire, des paléo milieux et des climats anciens du Sahara oriental.

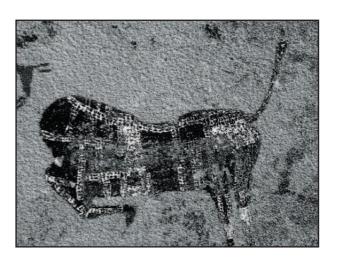


Fig. 5 : Bête recouverte de bandes quadrillées. Grotte des bêtes. Photo Michael Fontaine, traitée avec ImageJ/DStretch.

Ce rapprochement, si séduisant soit-il, présente l'inconvénient de laisser dans l'ombre les centaines de peintures réalisées aux côtés des figures marginales de nageurs, de plongeurs et de bêtes. Les enquêtes menées au cours du XX^e siècle, sur les systèmes de pensée des agriculteurs bambaras, songhay

et dogons établis dans la moyenne vallée du Niger, engagent à d'autres lectures palliant cet inconvénient.

Dans cette région comme en de nombreuses autres en Afrique et hors d'Afrique, les mythes sont peuplés de génies anthropomorphes dotés des mêmes capacités et animés des mêmes préoccupations que les humains. Mais ces génies, à la différence des humains, ont l'aptitude de changer de milieux, de passer du monde aquatique, souterrain ou terrestre, au monde céleste. De fait, la nage, le plongeon, la reptation, la marche, la course, le saut, le vol, font partie de leurs multiples aptitudes. Dans cet univers aux milieux physiques ainsi transcendés, évoluent les êtres vivants aux côtés d'entités surnaturelles, difformes, cruelles, au corps flasque, ondulant comme des serpents... Les métamorphoses effacent un peu plus les frontières entre réalité et irréalité: dans certains mythes, des troupeaux se transforment en animaux aquatiques, dans d'autres mythes des hommes morts de noyade deviennent des génies de l'eau, en des circonstances particulières un tisserand prend l'apparence d'une tortue, en quelques occasions des génies anthropomorphes revêtent l'aspect de serpents...

Les conceptions attachées à la personne méritent également une attention particulière. Chaque individu est considéré comme formé d'un corps, d'une âme et d'une force vitale. Cette dernière peut s'échapper du corps par le sang, les excréments, l'éternuement, la salive, la respiration. L'âme peut également quitter le corps, s'en éloigner, puis y revenir. Ainsi s'expliquent la rêverie, le rêve, le cauchemar, la possession, la voyance. Au cours de son voyage extracorporel, l'âme est identifiée à un double de la personne, lui aussi sujet aux métamorphoses. Les doubles des sorciers songhay, par exemple, se transforment soit en bébés criards, soit en âne à deux têtes, ou bien en calebasse... À la mort, l'âme se sépare du corps et devient un fantôme effrayant, une puissance nuisible capable de dévorer d'autres âmes. Des réceptacles - autels, statues, fétiches - sont fabriqués pour canaliser et capter son énergie vagabonde. Ceux-ci reçoivent régulièrement des sacrifices. La force vitale du sacrifié véhiculée par le sang nourrit alors l'entité. Dès lors apaisée et apprivoisée, sa bienveillance ou du moins sa neutralité rejaillit parmi les vivants. L'équilibre du monde s'en trouve assuré et, par là, le bon fonctionnement de la société.

Ces quelques éléments nous rapprochent d'une certaine manière de l'ambiance iconographique du Gilf Kebîr.

Ne pourrait-on voir dans les bêtes à jambes humaines sur lesquelles se greffent parfois des torses humains, des personnages réels ou irréels ou leur double en grande partie métamorphosés, plutôt que des monstres dévorateurs de morts ?

Les sujets dessinés la tête en bas et les jambes en l'air ou bien à plat ventre ne pourraientils représenter quelques génies du monde aquatique en train de nager et de plonger ou du monde céleste en train de voler dans un univers peuplé d'êtres vivants, plutôt que des morts au corps dérivant et flottant au milieu d'une foule de personnages dont on ne comprend pas le rôle ?

À un niveau plus global, l'ornementation des abris n'aurait-elle pas visé à faire cohabiter, sur les parois, des personnages, des génies, des animaux, des âmes et, plus ouvertement, toute entité chargée d'énergie vitale dans ses formes originelles ou transmuées par les mythes et ce, pour préserver l'équilibre du monde par la magie d'images associées, juxtaposées, imbriquées, ces productions nous projetant alors aux antipodes d'un symbolisme funéraire? Cette nouvelle approche suffit à montrer que l'hypothèse récemment formulée par Jean-Loïc Le Quellec et Pauline et Philippe De Flers n'est pas la seule envisageable. Faute de pouvoir interroger les auteurs du Gilf Kebîr et de disposer du moindre document écrit les concernant, le sens de leurs œuvres nous échappera probablement toujours.

Conclusion

La conséquence de ce qui précède est claire : le point d'interrogation dans le titre de cet article ne peut être levé. À défaut d'avoir répondu à la question posée, l'enquête archéologique nous aura permis de mesurer combien sont lacunaires nos connaissances concernant l'univers domestique, les pratiques funéraires et les conceptions religieuses des derniers groupes de chasseurs collecteurs et des premières communautés agro-pastorales du Sahara et d'Égypte. Il appartient aux prospections et aux fouilles à venir de combler ces lacunes. Puissent les résultats enregistrés permettre à terme de cerner, ou du moins d'approcher, la culture des locuteurs de la langue afrasienne, mère du berbère et de l'égyptien ancien, puis la dynamique du peuplement ayant présidé aux naissances et divergences de ces deux langues.

Bibliographie

AUMASSIP G., 2001 – L'Algérie des premiers hommes. Paris, Ibis Press, 221 p.

BARICH B. E., 1987 – Archaeology and Environment in Libyan Sahara. The Excavations in the Tadrart Acacus, 1978-1983. Oxford, B.A.R. Int. Series 368

CAMPS G.1961 – Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques. Paris, AMG, 628 p.

CAMPS G., 1974 – Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara. Paris, Doin, 366 p.

CAMPS G., 1980 – Berbères aux marges de l'Histoire. Toulouse, Edit. des Hespérides, 340 p.

CAMPS G., 1994 – Amon-Rê et les béliers à sphéroïdes. *In : Hommage à Jean Leclant*. Coll. Bibliothèque d'études, 106/4, Le Caire, IFAO : 29-44

CHAKER S., 1999 – Glottochronologie. Encyclopédie Berbère, T. XXI, Aix-en-Provence, Edisud: 3161-3164

Collectif, 2007 – Etude thématique sur l'art rupestre : Afrique – Zone A; Sahara & Afrique du Nord. Paris, ICOMOS, 204 p. http://www.icomos.org/studies/rockart-sahara-northafrica.htm

DIETERLEN G., 1951 – Essai sur la religion Bambara. Paris, PUF: 240 p.

DUPUY C., 1999 – A propos d'une étude sur l'art rupestre à gravures naturalistes des Messak Mellet et Settafet. Sahara, n°11, Segrate (Milan): 149-152

GALAND L., 2004 – La glottochronologie. Les cahiers de l'AARS, n°9, St Martin le Vinoux : 31-33

GREENBERG J. H., 1980 – Classification des langues d'Afrique. In : Histoire générale de l'Afrique. T. I : Méthodologie et préhistoire africaine. Paris, Stock-Unesco : 321-346

GRIAULE M., 1938 - *Masques dogons*. 4e édition 1994, réimprimée en 2004, Paris, Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle : 890 p.

HACHID M., 2000 – Les premiers Berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil. Alger/Aix-en-Provence, Ina-Yas/Edisud, 316 p.

LE QUELLEC J.-L., 1998 - Art rupestre et préhistoire du Sahara. Paris, Payot, 616 p.

LE QUELLEC J.-L., 2005 – Une nouvelle approche des rapports Nil-Sahara d'après l'art rupestre. *Archéo-Nil*, n°15, Paris, Cybele: 67-74

LE QUELLEC J.-L., DE FLERS P. et DE FLERS Ph., 2005 – Du Sahara au Nil. Peintures et gravures rupestres d'avant les Pharaons. Paris, Collège de France/Fayard/Soleb : 384 p.

MIDANT-REYNES B., 1992 – Préhistoire de l'Égypte. Des premiers hommes aux premiers pharaons. Paris, Armand Colin : 288 p.

MIDANT-REYNES B., 2003 – Aux origines de l'Égypte. Du Néolithique à l'émergence de l'Etat. Paris, Fayard, 441 p. PARIS Fr., 1996 - Les sépultures du Sahara nigérien du Néolithique à l'Islamisation. Coutumes funéraires, chronologie, civilisations (tome 1). Corpus des sépultures fouillées (tome 2). Paris, ORSTOM Edit., Collection Etudes et Thèses, 621 p.

ROSET J.-P., 2000 – Céramique et néolithisation en Afrique saharienne. *In : Premiers paysans du monde. Naissances des agricultures.* Séminaire du Collège de France sous la direction de Jean Guilaine, Éditions Errance, Paris : 263-290

ROUCH J., 1989 – La religion et la magie Songhay. 2e édition revue et augmentée, Liège, Solédi : 377 p.

TRISTANT Y., 2005 – Le delta du Nil avant les pharaons. Entre originalités locales et influences étrangères. *Archéo-Nil*, n°15, Paris, Cybele: 75-102

VERCOUTTER J., 1992 – L'Égypte et la vallée du Nil. Des origines à la fin de l'Ancien Empire. Paris, Puf, 382 p.